

**Liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur**  
**au titre de l'année 2024**

LA COMMISSION,

**Vu** le Code de l'environnement, notamment les articles L. 123-4, R.123-34 et suivants ;

**Vu** le décret n° 2011-1236 du 4 octobre 2011 modifiant les dispositions de la partie réglementaire du code de l'environnement relatives à l'établissement des listes d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°DCL-BRGAE-39-20221014-002 fixant la composition de la commission départementale du Jura, chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur ;

**Vu** le procès-verbal de la séance du vendredi 24 novembre 2023 de la commission chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur.

**D É C I D E**

**Article 1:** La commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur du Jura, aux termes de ses délibérations, a décidé d'établir la liste départementale, au titre de l'année 2024, comme suit :

La liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur est établie, au titre de l'année 2024, comme suit :

- M. AUGIER Jacques, directeur d'hôpital en retraite
- M. BAUD Dominique, retraité de la fonction publique
- M. BEIRNAERT Pierre, retraité de l'artisanat et du commerce
- M. BOURGEOIS Daniel, cadre immobilier en retraite
- M. BRUN Patrice, retraité de la gendarmerie
- M. CARRON Jean, principal de collège retraité
- Mme CHOUFFOT Edith, retraitée
- M. DE LAMBERTERIE Jean-Marie, ingénieur en retraite

- M. FRENOIS Christian, retraité
- M. FRÈRE Alain, lieutenant-colonel de gendarmerie en retraite
- M. GIRARDI Christian, retraité de la fonction publique
- M. GOUTTE-TOQUET François, cadre supérieur retraité de La Poste
- Mme GUYOTON Yolande, ingénieur paysagiste
- M. HUGON Jacques, militaire de carrière en retraite
- Mme LACOUR Régine, retraitée des organismes de protection sociale
- M. LAMBLIN Jean-Paul, militaire en retraite
- M. MILLET Jean-Luc, retraité France TELECOM

Article 2 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Jura et transmise, pour information, aux membres de la commission départementale ainsi qu'aux commissaires enquêteurs inscrits sur la liste d'aptitude.

Fait à Lons-le-Saunier, le **21 DEC. 2023**

La présidente du tribunal administratif,  
Présidente de la commission,

